

Mardi 26 octobre 2021

Propriétaire des parcelles Zi 6 - Zi 62 - Zi 63 (en indivision)
Zi 14 et Zi 44 classées en zone A au PLU de St Jean de Braye
Sur le projet de PLUP, elles sont classées en zone A mais
j'ai assisté à une réunion qui présentait un projet de classement
en ZAP. Je demande à Orléans Métropole de me préciser
la destination de ces parcelles pour l'avenir.